

Assemblée paroissiale d'automne 2020

par échange électronique en raison de la pandémie

En raison des restrictions de rassemblement de la Confédération et des directives du Conseil synodal, le bureau de l'Assemblée de paroisse a mis en ligne tous les documents relatifs à l'ordre du jour et a demandé aux membres de l'Assemblée de paroisse de voter sur les points à l'ordre du jour suivant jusqu'au 12 décembre 2020.

Le dépouillement a eu lieu le 15 décembre 2020 à 17h30 en présence de Mme Elise Weber, responsable du bureau paroissiale, Mme Sophie Delorme Ohrneman, secrétaire de l'Assemblée et M. Martin Haab, Président, et Mme Aude Roy Michel, pasteure.

Le nombre de bulletins reçus s'élève à 24. Ils sont tous valables.

Les décisions suivantes sont prises à l'unanimité des voix exprimées :

- 1) Le Procès-verbal de l'Assemblée du 28.11.2019 est accepté.
- 2) Les rapports sur la vie de la paroisse sont acceptés.
- 3) Les Comptes et bilan 2019 et le préavis de la commission de gestion sont acceptés.
- 4) Le Budget 2021 est accepté.
- 5) Madame Cécile Jan est élue membre du conseil paroissial.

Cully, le 15 novembre 2020

Le Président



La secrétaire

